



Grand Prix Seniors de Valgarde **16 et 17 juillet 2022**



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 - Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue ayant 50 ans révolus la veille de l'épreuve.

Dames : Index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 14 WC.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

. 48 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateurs (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

. 48 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions

. Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

Certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

Article 2 - Forme de Jeu

36 Trous Stroke Play Brut / 18 trous par jour

Marques départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagement

Les engagements devront parvenir par courrier uniquement, accompagnées du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise la veille) **avant le vendredi 1^{er} juillet 2022.**

. Abonnés Valgarde membre ASGV : **30€**

. Abonnés Valgarde non membre ASGV : **40€**

. Autres Valgarde & Extérieurs : **80€**

Golf de Valgarde (Grand Prix Seniors 2022)

Chemin Rabasson - 83130 La Garde

Téléphone : 04.94.14.01.05 / Email : accueil.golf2@sagem-lagarde.com

Chèque à l'ordre de : **ASGV**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

2 Prix Brut Seniors Dames / 3 Prix Brut Seniors Messieurs / 1 Prix Brut Vétérans Messieurs.

La remise des Prix aura lieu, à l'issue de la compétition.

Article 5 - Comité de l'Épreuve

Chef Arbitre : François DESBOIS

Arbitre : Ghislain DUPUIS

Président AS : Guy POMET